ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

PROTOCOLE DE SECURITE POUR LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

SKI ALPIN

Version du 20/11/2020

« *L'enseignement et la pratique volontaire des APPN s'inscrivent pleinement dans le parcours de formation d'un élève. Au-delà de leurs apports spécifiques sur le plan moteur, ces activités trouvent leur intérêt dans l'éducation à la sécurité par l'apprentissage de la maîtrise des risques lors de la confrontation avec des milieux incertains et changeants, avec des contraintes liées à la variabilité de l'environnement*. »

(Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré, circulaire n° 2017-075 du 19-4-2017).

Afin d'**accompagner les enseignants d'EPS** de l'académie en les sensibilisant à la dimension sécuritaire de leur exercice, des protocoles de sécurité sont proposées dans les APPN les plus programmées.

Les productions académiques viennent s'adosser aux circulaires nationales (mars 1994, juillet 2004 et avril 2017) relatives à la sécurité en EPS.

Ces premières sont amenées à évoluer en fonction des retours d'expérience.

Des **éléments communs** à toutes les pratiques supports de l'enseignement d'EPS sont essentiels pour garantir une formation sécurité :

<u>L'enseignant d'EPS responsable du groupe</u> :

- **Réalise des choix** relatifs à l'organisation pédagogique, aux situations d'apprentissage et aux contenus d'enseignements proposés sont adaptés aux caractéristiques de tous les élèves.
- **Contrôle systématiquement** l'état des équipements matériels utilisés.
- Fait preuve d'une **vigilance effective** durant tout le déroulement de la leçon.
- **Pilote toujours la chaîne de contrôle**.
- **Organise la chaîne de sécurité** sous forme de « check List ».
- **Sait que la conception même des APPN repose sur deux idées centrales : partir – revenir en sécurité et garder la possibilité de renoncer.** Anticiper une éventuelle activité de repli.
- **Prévoit une large plage horaire** en fonction de la spécificité de l'APPN
- En cas d'urgence, hiérarchise les priorités
- Prévoit une **trousse de secours** adaptée à l'activité.

<u>Chaque élève et tous les élèves</u> :

- Bénéficient d'informations et de **consignes d'ordre sécuritaire**.
- **Vivent une formation** à la mise en place d'une sécurité maximale en lien avec les informations reçues.
- **Apprennent à renoncer** à s'engager.
- S'éprouvent à travers une **autonomie encadrée**.

Les recommandations spécifiques à une APPN sont organisées chronologiquement ; avant, pendant et après la leçon.

Les conditions maximales de sécurité active et passive sont édictées.

Avant l'activité :

Informations sur les élèves :

- Évaluation du niveau des enfants : répartition des groupes en fonction du niveau de chaque encadrant et vérifier si le site est adapté au niveau de pratique des élèves.

- Informations sur la station et les conditions de pratique (niveau d'enneigement, météo, condition d'accès, le Bulletin du Risque d'Avalanche (BRA) …). Repérer un lieu de rendez-vous.

- Connaitre le site de pratique pour en identifier les caractéristiques et les dangers éventuels.

- Savoir renoncer ou modifier son projet suivant les conditions locales.

Modalités d'organisation :

- Informer les élèves, les parents et la direction de l'établissement des différentes sorties et de leurs caractéristiques.

- Choisir le parcours pour que les caractéristiques des élèves, celles du parcours et celles des conditions du jour soient en adéquation. Adapter le nombre de participants et d'encadrants aux caractéristiques du projet. Restreindre le nombre de participant si la nature du projet l'impose.

- Connaissance du protocole de sécurité : Protéger (skis en croix en amont pour éviter le sur accident), Alerter (localisation précise : piste, balise...), Secourir.

- Demander les diplômes en cas d'utilisation d'intervenants extérieurs.

- Plan des pistes dans chaque groupe.

- Liste des élèves sur papier pour chaque encadrant responsable, avec le numéro de portable de l'enseignant responsable de la sortie et secours sur piste de la station.

- Prévoir du matériel de réglage de fixation (tournevis) pour resserrer ou desserrer en cours de descente.

- Préconisation du nombre d'encadrant : 1 adulte pour un groupe d'élève homogène avec un deuxième adulte disponible pour s'occuper des élèves en cas de blessés ou d'arrêt d'activité.

- Consignes de sécurité communiquées concernant la manipulation du matériel susceptible de blesser.

- Fournir une liste du matériel nécessaire pour les élèves et la communiquer aux familles. (Vêtements (multicouches), casque, masque ou lunette de soleil, gants, coupe-vent, goûté, bouteille d'eau, crème solaire. Prévoir des vêtements de rechange chauds).
- Prendre connaissance des protocoles d'accueil individualisé des élèves (PAI). Prévoir une trousse de premier secours.

Dans le cas d'intervenants extérieurs :

- Demander la par le biais de la convention la vérification des diplômes des intervenants extérieurs (carte professionnelle à jour et attestation de RC Pro)

- Partager le protocole de sécurité scolaire

Rappel : L'enseignant reste responsable des élèves et des choix pédagogiques proposés.

Au départ :

- Répartition des groupes en fonction du niveau de chaque encadrant et s'assurer que chaque élève possède le matériel et la tenue adaptée. Vérifier l'état du matériel technique (ski, casque, bâton, fixation.

- Reconnaissance des caractéristiques de la station : plan des pistes, lieu de rendez-vous, qualité de la neige, fréquentation.

- Suivre systématiquement l'évolution des conditions locales. Vérifier la météo. Adapter si besoin le projet de sortie ou savoir renoncer.

- Penser à prendre la trousse de secours et prévoir une marge horaire de sécurité.

- Prévoir des moyens de communication au sein du groupe et vers l'extérieur (téléphone portable, talkies walkies). Anticiper la présence ou non de réseau téléphonique et s'assurer de l'état de charge des différents appareils.

- Faire un briefing d'explication de la sortie, parcours, durée, point météo, point de regroupement, consignes de sécurité, chaîne de déclenchement des secours, organisation du groupe.

- Évaluer rapidement le niveau en ski des participants afin de pouvoir réajuster les groupes de niveaux.

- Faire une liste des participants, avec tous les numéros de téléphone disponibles (encadrants, parents, secours…) et la donner à tous les encadrants.

- Avoir dans son sac une « fiche de secours » ou à défaut une feuille et un crayon.

Pendant l'activité :

- Rappel régulier des consignes de sécurité.

- Vérification régulière du matériel individuel de chaque élève.

- Faire porter aux élèves et sur soi en permanence une fiche (plastifiée et en format réduit) avec les numéros d'urgence : enseignant, poste de secours, établissement, 15 ou 112 et rappel des conduites pour Protéger (skis en X), Alerter, Secourir

- Gestion du groupe avec tous les élèves : Toujours s'arrêter en dessous de l'enseignant ; Suivre la trace imposée par celui qui est devant ; Respecter la distance entre les élèves qui doit être ajustée au niveau des élèves, à la vitesse à la déclivité de la piste ; Maîtriser sa vitesse en toute circonstance ; Prendre en considération les autres usagers avec une priorité accordée au skieur aval.

Attention : la vigilance doit être accrue sur les pistes de retour de station, sur les croisements de pistes et sur la fin de séance en raison de la fatigue et de la diminution de l'attention.

- Surveiller l'état de fatigue des élèves ; Faire des pauses régulières pour se ravitailler, boire et faire le point sur la fatigue ressentie au regard de la suite de la journée ; Vérifier si la tenue vestimentaire est adaptée aux conditions de température du moment.

- Vérifier régulièrement la présence tous les élèves et le respect des consignes.

- Anticiper les descentes et les passages techniques au regard du niveau de pratique des participants.

- Ne pas hésiter à modifier le parcours, la durée ou les consignes si les conditions de pratique évoluent.

- Rester vigilant sur l'ensemble des variables : humaines, météo, environnementales.

- **Ne pas hésiter à stopper plus tôt la sortie en cas de dégradation météo, de fatigue importante chez les élèves**.

- Progresser autant que possible à vue les uns des autres, sinon donner des consignes précises pour se regrouper régulièrement. Définir la personne qui ferme la descente.

En fin de séance :

- Vérifier que la totalité des élèves et des encadrants sont présents au point de rendez-vous.

- Ranger, entretenir et faire sécher le matériel.

- Procéder à un débriefing collectif de la gestion de la sécurité. Revenir sur un moment fort qui aurait marqué le groupe : une chute, une perte de contrôle d'un élève…

- Etayer et enrichir les procédures mises en place par des informations liées au contexte de pratique : pistes, conditions météorologiques, type de neige.

En cas d'accident :

- En cas d'accident nécessitant l'intervention des secours, composer le 112. Avant cela, il est bon de préparer une « fiche de secours » sur laquelle seront indiqués les renseignements suivants à communiquer aux services de secours :

  - Se présenter
  - Donner la localisation (il faut donner cette information au tout début de l'appel, si la communication s'interrompt, on pourra déjà vous localiser). Donner vos coordonnées GPS, altitude, piste, si vous les connaissez.
  - Expliquer quel type d'accident (chute, choc, malaise, …)
  - Donner le nombre de victime
  - Donner des précisions sur la gravité et la localisation des blessures (traumatisme, fracture, symptômes et la partie du corps concernée)
  - Donner des informations sur l'état actuel de la victime (état de conscience, bilan respiratoire, bilan cardiaque, douleur…)
  - Donner des informations sur les possibilités d'accès au lieu de l'accident.

- Ne pas raccrocher, ce sont les secours qui doivent vous demander de le faire (pendant la communication, le 112 peut-être en communication avec d'autres services spécialisés, PGHM, CRS, Pompiers, gendarmerie, SAMU, et donc parfois peuvent laisser un blanc dans la conversation).

- Les secours peuvent rappeler pour vérifier l'origine de l'appel et prendre plus d'informations.

- Prévenir votre chef d'établissement et les parents.

Rappel : le 112 est le numéro de téléphone réservé aux appels d'urgence et valide dans l'ensemble de l'Union européenne. Son homologue, le 114, offre en France les mêmes services que le 112 mais fonctionne via SMS.

Si aucune communication téléphonique n'est possible, il faut organiser les secours localement donc envoyer deux personnes prévenir les secours en se déplaçant physiquement.